



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 105755

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Le plan Alzheimer 2008-2012 promet plusieurs objectifs dont l'amélioration de la prise en charge des patients ainsi que le développement de structures de soins et d'accompagnement adaptées et répondant à un impératif de proximité. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « L'Aquarelle » de Bully-les-Mines permet d'accueillir 48 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer. Doté d'une équipe de professionnels spécialisés dans la gériatrie et la prise en charge thérapeutique de cette maladie neurodégénérative, cet EHPAD constitue un élément important de la lutte contre Alzheimer en région Nord-Pas-de-Calais. La maladie d'Alzheimer progresse dans de fortes proportions en France. Aussi faut-il consolider les dispositifs en vigueur, anticiper sur les besoins à venir et innover en matière thérapeutique. L'EHPAD « L'Aquarelle » devait donc doubler sa capacité d'accueil après avoir reçu un agrément en ce sens. Les services ministériels viennent pourtant d'intimer à l'établissement l'obligation de réduire son budget annuel de 25 %. Cette décision met en péril le projet d'extension et hypothèque lourdement les efforts qui sont conduits en région Nord-Pas-de-Calais pour améliorer la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Les raisons de cette décision sont, de surcroît, obscures. En conséquence, il lui demande de lui préciser les motivations ayant conduit à un choix qui met à mal la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105755

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3876

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)